

Avec plus de 30 ans d'expérience dans le métier de la protection sociale, l'APGIS est un acteur majeur et reconnu

L'APGIS propose des garanties de prévoyance collective aux salariés des entreprises, notamment en matière de :

- Frais de santé,
- Décès (capital décès, rente éducation, rente de conjoint),
- Arrêt de travail,
- Invalidité

L'APGIS, institution de prévoyance est née en juin 1975 sous l'impulsion des partenaires sociaux à l'occasion de la mise en place d'un accord de branche. Elle s'est fortement développée depuis cette date.

L'APGIS est affiliée à la Société de Groupe d'Assurance Mutuelle COVEA. Ce Groupe réunit notamment la MAAF, la GMF et MMA.

Au sein de cet ensemble, l'APGIS est le pôle d'assurance collective de personnes. Elle y développe son modèle paritaire en conservant la maîtrise de sa stratégie et de ses coûts.

L'Apgis est adhérente à l'OCIRP, Union d'Institution de prévoyance, à travers laquelle elle propose et gère des solutions en matière de dépendance, de rentes de conjoints et d'orphelins. Par ailleurs, l'APGIS est membre fondateur du Groupement Paritaire de Prévoyance « Prisme Prévoyance »